



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

À quel âge est-on un patient adulte ?

Pour la consultation dans les centres médico-psychologiques, la séparation repose sur l'âge légal de la majorité : 18 ans.

Cependant, on parle fréquemment de "jeunes adultes" pour les 16-25 ans et certaines structures de soins sont directement adressées à cette tranche d'âge.